



PRÉFET DES HAUTES- PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tarbes, le 21 décembre 2020

Présentation du programme « Petites villes de demain »

Lancé le 1er octobre dernier, le programme « *Petites villes de demain* » permet aux villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de fragilité de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation durant 6 ans (2020 – 2026).

Accélérateur de la relance, ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement (amélioration de l'habitat et du cadre de vie, développement des services et des activités, valorisation du patrimoine bâti et paysager, accompagnement de l'activité commerciale, etc.).

« *Petites villes de demain* » est un programme de cohésion territoriale déployé sur l'ensemble du territorial national mais décliné dans chaque région en fonction des dispositifs existants et des stratégies territoriales locales.

Dans les Hautes-Pyrénées, 13 communes de moins de 20 000 habitants réparties sur 8 EPCI ont été sélectionnées par l'État et ses partenaires :

- Argelès-Gazost
- Arreau
- Bagnères-de-Bigorre
- Castelnau-Magnoac
- Lannemezan
- Loures-Barousse
- Maubourguet
- Rabastens-de-Bigorre
- Saint-Lary-Soulan
- Saint-Laurent-de-Neste
- Tournay
- Trie-sur-Baïse
- Vic-en-Bigorre

Déploiement du programme Petites villes de demain

HAUTES-PYRÉNÉES (65)

13 COMMUNES
SÉLECTIONNÉES



Commune sélectionnée



EPCI contenant au moins un
dispositif Petite ville de demain



Commune retenue dans le
programme Action cœur de ville



Sources : ANCT 2020, IGN 2020 • Réalisation : ANCT pôle act - Cartographie 16/12/2020